



NATIONS UNIES
CONSEIL
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1324/Add.3
28 février 1979
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 13 de l'ordre du jour

QUESTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Rapport du Secrétaire général

Additif

OBSERVATIONS GENERALES (suite)

Etats Membres (suite)

PAKISTAN

[Original : anglais]

[23 février 1979]

Le Gouvernement du Pakistan appuie le projet de convention relative aux droits de l'enfant qui figure dans l'annexe à la résolution 20 (XXXIV) de la Commission des droits de l'homme, intitulée "Question d'une convention relative aux droits de l'enfant".

GE.79-11059